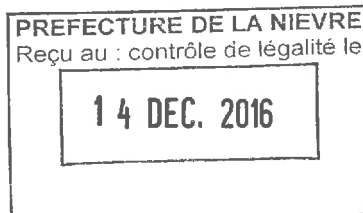




## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-79

L'an **deux mille seize**, le **six décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 novembre 2016**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT (à partir de 20 h 00), M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. SAGET, Mme VATAN à M. FRIAUD, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, Mme THOMAS à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme POIRIER à M. GUERIN, Mme MARCEL à M. FICHOT, M. BENEDIT à M. SICOT (jusqu'à 20 h 00), Mme DESABRE à Mme GRAILLOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

#### **OBJET : Vœu de soutien à la poursuite de l'amélioration de la desserte ferroviaire Nantes – Lyon.**

Monsieur SAGET, Adjoint au Maire, expose que l'association RACO agit depuis 1995 pour la modernisation et le développement de la transversale ferroviaire Nantes-Lyon.

Elle a saisi, par courrier en date du 10 novembre 2016, les collectivités pour leur faire part de sa crainte quant à l'avenir de cette desserte d'équilibre du territoire qui demeure un atout majeur pour l'aménagement et le développement durable des territoires.

Une étude a été réalisée préconisant notamment la mise en œuvre de 9 allers/retours maillant Nantes avec Lyon, Clermont-Ferrand, Dijon, et reliant Orléans à Lyon, desservant ainsi des territoires dont Nevers, sur 4 régions, et concernant plus de 7 millions d'habitants.

#### **Mairie**

54 avenue Louis Fouchère  
BP 90121  
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Pour que cela puisse être pris en compte, il apparaît nécessaire que l'ensemble des acteurs économiques et politiques des territoires concernés se mobilisent.

Un projet de vœu a été élaboré et la municipalité de Varennes-Vauzelles souhaite s'y associer.

C'est pourquoi Monsieur SAGET propose d'approuver le vœu suivant :

« Nous constatons que la desserte nationale Nantes-Lyon s'est dégradée au fil du temps.

Elle ne propose plus aujourd'hui qu'un seul aller/retour quotidien entre Tours et Lyon, la liaison entre Nantes et Lyon n'étant assurée que le dimanche alors que dans le même temps des investissements importants ont été réalisés pour moderniser l'infrastructure avec les travaux d'électrification.

Nous considérons que cette ligne d'équilibre du territoire demeure un atout pour l'aménagement et le développement durable de nos territoires et qu'il convient dès maintenant de construire une nouvelle offre lisible, répondant aux besoins.

Nous actons que la commission « TET d'avenir » missionnée par le gouvernement, dans son rapport remis en mai 2015, mentionne l'intérêt de cette desserte dans les termes suivants "Desserte compétitive au regard des importants bassins desservis, malgré des contraintes de temps liées aux modalités de l'exploitation actuelle."

Le rapport dans ses préconisations indique "La ligne transversale Nantes-Lyon, qui dessert d'importantes agglomérations, pourrait voir ses fréquences renforcées à l'occasion de la mise en service de nouveaux matériels."

Nous avons pris connaissance de l'étude que l'association RACO a fait réaliser par un cabinet spécialisé et qui montre la faisabilité technique, économique d'une amélioration sensible de cette desserte en élargissant les liaisons vers Orléans, Dijon et Clermont-Ferrand.

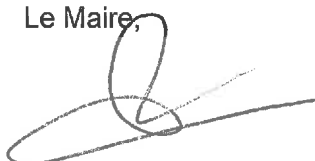
Par conséquent, le Conseil Municipal demande que l'Etat, autorité organisatrice des TET et SNCF Mobilités en charge de l'exploitation, s'engage sans délai pour proposer, en concertation avec les élus et les associations concernées, une nouvelle offre répondant aux besoins de déplacement et contribuant à l'aménagement et au développement durable des territoires. »

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 8 décembre 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL